

collectif de soutien à la lutte du peuple catalan (France)



CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS COURANTS

CGT-Occitanie

En présence de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, la première conférence de la CGT Occitanie réunie à Carcassonne les 5 et 6 décembre a voté une motion de soutien « aux travailleuses et travailleurs de Catalogne et leurs organisations syndicales représentatives » : « La CGT exige le respect et la garantie des droits fondamentaux, dont le droit du peuple à choisir son avenir, partout dans le monde [...]. Incarcérer des membres de l'ex-gouvernement catalan alors que des élections régionales sont convoquées revient à vider le débat démocratique de sens. On ne saurait régler une question politique par la voie judiciaire et invoquer les formes de l'État de droit pour mieux en ignorer l'esprit ». La CGT-Occitanie « appelle le gouvernement français à sortir de sa position bienveillante vis-à-vis des violences policières et des violations des libertés. Le gouvernement français et l'Union européenne doivent œuvrer pour une sortie de crise qui soit respectueuse de l'expression de la diversité des opinions qui existent en Espagne et en Catalogne. »

Interdiction de manifester en faveur des prisonniers politiques

<http://kaosenlared.net/la-junta-electoral-prohibe-abuelos-abuelas-la-libertad-manifestarse-los-presos-politicos/>

Autocensure et pressions sur la chaîne TV3

www.vilaweb.cat/noticies/pressions-i-autocensura-aixi-intervenien-tv3/a

Portez du jaune !

Les illuminations des fontaines et des façades en jaunes ont été interdites car cette couleur s'apparente à celle de l'indépendantisme. Le recours du PP et de Ciudadanos a été entériné par la Commission électorale de Barcelone...

www.vilaweb.cat/noticies/la-junta-electoral-de-barcelona-prohibeix-illuminar-de-groc-fonts-i-facades/

Interdiction aux eurodéputés de visiter les prisonniers politiques

Dans une conférence de presse, José Bové et Marie-Pierre Vieu ont dénoncé l'interdiction qui leur a été faite de visiter les prisonniers politiques catalans

www.vilaweb.cat/noticies/eurodiputats-denuncien-que-lestat-espanyol-els-impedeix-visitats-els-presos-politicos-catalans/

www.ara.cat/politica/Eurodiputats-denuncien-dificultats-consellers-empresonats_0_1915608529.html

Les Baléares pour la République

www.vilaweb.cat/noticies/els-comites-de-defensa-de-la-republica-arriben-a-mallorca/

Violences policières

Au Sénat, le PP, PSOE et Ciudadanos s'opposent à la mise en place d'une commission d'investigation sur les violences policières du 1^{er} octobre.

www.vilaweb.cat/noticies/pp-soe-cs-upn-i-foro-asturias-rebutgen-investigat-les-carregues-policials-de-11-o-al-senat/

L'ÉDITO

Pour les libertés et la démocratie Pour le droit à l'autodétermination Contre la violence d'État

Nous exprimons notre solidarité avec le peuple catalan qui pacifiquement s'est mobilisé de manière massive pour défendre son droit de décider de son avenir.

Nous condamnons fermement la répression policière. Plus de 10000 agents des forces de sécurité de l'État ont essayé d'empêcher la tenue du référendum du 1^{er} octobre. Face à la répression de l'État espagnol, qui a fait plus 844 blessés par la Guardia civile et la police de l'État espagnol, le peuple a voté, avec une participation de plus de trois millions de votants dont 770000 n'ont pu voir leurs voix prise en compte.

L'État espagnol a refusé d'accepter le référendum s'appuyant sur la Constitution espagnole, produit d'un compromis passé en 1978 avec les franquistes. Ce cadre juridique est utilisé comme excuse pour soutenir, la violation des droits fondamentaux et les attaques directes contre la liberté des peuples d'Espagne.

La réponse à cette répression a été la grève générale massive du 3 octobre et la proclamation par le Parlement de la République catalane. Depuis, huit ministres ont été emprisonnés, l'article 155 a mis sous tutelle les institutions de la Catalogne.

Un Collectif de solidarité avec le peuple catalan (France) s'est constitué à Paris autour des principes suivants

- ▶ Le respect du principe d'autodétermination et du droit des peuples à disposer d'eux mêmes dans le respect de leurs propres minorités et notamment de celui du droit de décider ; le respect du mandat des 2 300 000 Catalan-es qui ont pu voter le 1^{er} octobre

- ▶ L'arrêt de la répression sous toutes ses formes, la liberté sans condition des militants emprisonnés et le retrait des forces policières et militaires du territoire catalan, l'arrêt des poursuites contre le président et les ministres du gouvernement catalan, contre la présidente du Parlement catalan, contre les responsables des deux principales associations, contre le responsable des Mossos d'Esquadra (police catalane) ;

- ▶ le soutien aux droits démocratiques du peuple de Catalogne et le refus de toute remise en cause des avancées de l'autonomie actuelle par l'imposition de l'article 155 de la Constitution de l'État espagnol (médias publics, éducation et culture, police catalane, droits du Parlement catalan...)

- ▶ la condamnation des positions du gouvernement Macron-Philippe et des autorités européennes complices du gouvernement Rajoy.

Nous pouvons avoir des débats sur le bien fondé de l'indépendance de la Catalogne ou sur les limites du processus actuel, mais nous partageons des principes qui nous amènent à dire ensemble :

- ▶ Nous réaffirmons notre soutien aux droits démocratiques du peuple de Catalogne.

- ▶ Nous condamnons le silence complice des autorités françaises et appelons les citoyens et citoyennes, les organisations démocratiques, syndicales, politiques et associatives à se solidariser avec le peuple de Catalogne.

- ▶ Nous appelons à la solidarité internationale pour dénoncer la répression du gouvernement Rajoy et défendre la démocratie. Face à une revendication démocratique telle que le droit à l'autodétermination, la solution ne peut jamais être la répression et la violence.

solidaritecatalogne@gmail.com

Une rébellion démocratique

Le 28 juin 2010, l'arrêt de la Cour Constitutionnelle met le feu aux poudres en Catalogne en annulant 14 articles et en reformulant 27 du nouveau statut pour la communauté de la Catalogne, statut pourtant approuvé par le Parlement espagnol et ratifié par référendum.

Dès lors, des secteurs larges de la population catalane commencent à revendiquer le « droit à décider ». Cela s'est manifesté chaque 11 septembre, depuis 2012, avec des manifestations gigantesques (entre 750 000 et 1 million de personnes, pour une population de 7 millions) et a conduit le 26 juin 2013 à la création du Pacte national pour le droit à décider (PNDD) afin de défendre collectivement ce droit 96 % des municipalités, 3 000 collectifs de base ; des syndicats (CCOO, UGT inclus), des organisations du patronat, paysans, etc., 12 500 clubs sportifs, des associations de parents d'élèves (plus de 500 000 familles), etc., ont rejoint le PNDD.

En 2014, le gouvernement Rajoy interdit la consultation décidée par le gouvernement catalan qui se limite alors à un vote symbolique. En 2017 le nouveau parlement catalan (élu en 2015) décide d'organiser, conformément à sa plateforme électorale un référendum le 1^{er} octobre. Interdit une fois de plus par Rajoy, il aura lieu malgré toutes les interdictions, le matraquage, les menaces...

Désobéissance civile non violente

L'interdiction du référendum a déclenché une véritable rébellion démocratique partout dans la Catalogne. Les Comités pour la défense du référendum, base de la résistance non violente contre l'intervention des forces répressives ont permis la réussite du référendum malgré tous les obstacles. Il s'agit de l'expérience la plus massive de désobéissance civile non violente dans l'Europe de l'après guerre. La suite est connue : 90,18 % (2 044 038) de participant-es au référendum (soit 43,03 % du recensement électoral : 5 313 564) ont voté pour que la Catalogne devienne un État indépendant sous forme de République et pour la mise en place d'un processus constituant.

La montée de l'indépendantisme est le produit de la politique intransigeante du gouvernement central des ces dernières années et qui au delà de la question nationale cherche à restaurer les principes d'autorité, de grandeur de la nation, tout en défendant une vision néolibérale de l'économie.

De fait, en Catalogne, l'aspiration à une vraie rupture démocratique s'est fondue dans le sentiment indépendantiste. Il y a une conviction chez les militant-es anti-capitalistes que la rupture démocratique en Catalogne pourrait contribuer à ouvrir le chemin de la rupture avec le régime ainsi qu'à l'ouverture de processus constitutifs sur la base de l'action des peuples dans tout l'État espagnol.

Autodétermination !

Le 1^{er} octobre et les suites – article 155, emprisonnements, etc. – a marqué une rupture entre ceux et celles qui sont pour la démocratie versus le pouvoir autoritaire de Madrid en Catalogne.

La question du droit à l'autodétermination retrouve une place centrale dans les débats sur la démocratie, l'expression des peuples. A noter que 55 % de la population en Espagne est pour que la question catalane soit résolue à travers un référendum accordé.

Le problème pour le pouvoir c'est qu'accepter un référendum c'est mettre en question tout l'échafaudage du régime issu de la dictature : la Constitution de 1978. Dans l'État espagnol le droit à l'autodétermination signifie un défi au « consensus » de la transition issu de la fin du franquisme, que le régime cherche à préserver à tout prix. Le processus actuel en Catalogne a généré une brèche dans les fondements de l'État.

À la différence d'autres États-nations européens, l'État espagnol n'a pas connu de révolution bourgeoise et la question nationale est restée irrésolue dans son histoire contemporaine. Après la chute de la dictature, tous les partis de la gauche (du PSOE à l'extrême gauche) défendaient l'incorporation du droit à l'autodétermination dans la Constitution. Mais finalement, sous la menace de l'armée, les partis politiques s'en sont tenus à la création de communautés autonomes, avec l'espoir de résoudre la question nationale par cette voie, voie aujourd'hui en crise ouverte.

Sortir de la crise, en Catalogne, c'est *a minima* reconnaître ce droit à l'autodétermination.

Solidaires !

Parce qu'il s'agit aussi d'un débat qui concerne la reconquête des souverainetés politiques et populaires. C'est le dilemme de l'Europe. Les partis catalans s'attendaient à ce que l'Union européenne (UE) prenne parti pour la démocratie contre ces attaques graves mais, comme en Grèce, l'UE n'a aucun intérêt à ce que les peuples prennent leur affaires en main.

Face à la dérive autoritaire du pouvoir politique partout dans l'Europe (et au-delà), il est urgent de s'engager pour bâtir une vaste mouvement de solidarité avec les Catalan-es, pour la défense de la démocratie.

Sophie Zafari.

Cet article a été publié dans la revue *L'École émancipée*

Bruxelles

60 000 Catalans ont défilé à Bruxelles le 7 décembre pour mettre en cause l'inaction de l'Union européenne et pour proclamer que les Catalans continuaient cependant à croire en l'Europe, « une autre Europe ».

Construisons la République

Des rencontres populaires de solidarité à Barcelone les 16 et 17 décembre.

<http://withcatalonia.org/jornadas-16-y-17-dic/?lang=es>

Appel d'artistes et intellectuels de tout l'État espagnol à rompre avec le régime et la Constitution de 1978

Un groupe d'intellectuels, d'hommes politiques et d'écrivains, signe un manifeste « pour la rupture du régime de 1978 ». Le texte dénonce la violation de droits, entre eux celui de l'autodétermination des peuples, dans la Constitution espagnole, et fait un appel à « tous les peuples de l'État espagnol » pour descendre dans les rues et demander « la garantie pleine et entière des droits civiques et du travail ».

Les événements vécus ces derniers mois et dont le grand protagoniste a été le peuple catalan ont mis en évidence d'autres faits que jusqu'à nos jours n'étaient pas évidents pour la plupart des gens :

Que la Constitution votée en 1978 pour essayer d'exorciser le « bruit de sabres » porte l'empreinte du franquisme. Qu'elle n'est qu'une camisole de force qui paralyse les droits et les libertés, entre eux celui des peuples à disposer d'eux-mêmes. Que le mur du régime de 1978 a son soutien clef dans le PP et dans le PSOE, et maintenant aussi dans Ciudadanos. Celui-ci est intégré par toutes les structures de l'État, d'abord la monarchie et ensuite l'Audience nationale ou le Tribunal constitutionnel, des disciples fidèles du TOP (tribunal d'ordre public) qui n'a pas été purgé pendant la « transition ». Il faut ajouter à ces structures une multitude de lois répressives qui s'appliquent acharnement contre ceux qui luttent pour la défense de leurs droits.

Que comme nous avons prouvé dans notre propre chair les droits civiques et du travail compris dans la Constitution restent lettre morte. Et pour plus grande moquerie ces lois sont réduites sans fin sous l'abri de l'article 135, réformé par le PP et le PSOE et grâce auquel ces « patriotes » ont liquidé toute souveraineté pour se mettre aux pieds de l'Union européenne.

Le peuple catalan a vu disparaître l'espoir que les oligarchies qui gouvernent l'Union européenne puissent soutenir ses droits et le protègent contre la brutale répression entraînée par l'État contre lui et contre ses institutions. Ce régime héritier de Franco est en train d'attiser à nouveau la confrontation entre les peuples pour augmenter à tout prix sa pépinière de votes et il essaye de cacher l'immense puauteur de la corruption qui atteint toutes ses structures, avant du PSOE et aujourd'hui du PP, les deux faces d'une seule pièce.

L'espace politique actuel, vide d'organisations politiques démocratiques puissantes. Avec tout ce que cela signifie par rapport à une opposition claire à cette mascarade de transition imposée est devenu le bouillon de culture pour le développement d'options d'extrême droite ou directement fascistes comme avant-garde du capital en temps de crise. La rupture avec le régime de 1978 apparaît dans le premier plan des tâches politiques des peuples de l'État espagnol. Pour cela, une relation de forces plus favorables est nécessaire à travers la convergence autour de cet objectif par le biais d'une mobilisation populaire.

Pour tout cela, parce qu'en plus la réponse à la l'agression brutale de la répres-



sion contre le peuple Catalan qui s'est manifestée le 1^{er} octobre pour après s'attaquer à ses institutions par l'emprisonnement de ses dirigeants et à la plupart du Gouvernement de la Généralité de Catalogne par l'application d'un des articles de la Constitution qui représente de forme la plus fidèle l'héritage de la dictature est indispensable [...].

La solidarité qui se construit

Des collectifs de solidarité se sont formés à Pau, Perpignan, Montpellier, Toulouse, Comminges (Saint-Gaudens), Nîmes, Lyon, Rouen, dans les Alpes-Maritimes, le plus souvent sur la base des quatre points du collectif. Plusieurs organisations ont adopté des motions de soutien au peuple catalan (EELV, Ensemble, NPA, etc.). Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

Qui se cache derrière ce journal ?

Le Collectif de solidarité avec le peuple catalan (France) est un regroupement de personnes qui se sont rassemblées sur quatre points fondateurs (voir page 1). Il est soutenu par des organisations politiques, syndicales, associatives. Les premières à le soutenir sont : Sortir du colonialisme, Union syndicales Solidaires, CNT, Front social, Émancipation, Ensemble, NPA, MCI, Alternative libertaire, Solidaires Étudiant-es (Paris 3), Comité de soutien de Paris 3 à la lutte du peuple catalan, Écologie sociale, Régions et peuples solidaires, l'Insurgé, Syndicat des travailleurs corses, USTKE (Kanaky), Maison du Tamileelam, Council International de Eelam Tamoul, Cercle Frantz Fanon (Martinique), ACTIT, Tamazgha, Amendil Aarray-Ruban jaune, Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT).